Les Fêtes de Roubaix

LA GRANDE CAVALCADE

La réunion aura lieu à midi, boulevard de Mulhouse et boulevard de Beaurepaire. Le départ aura lieu à une heure précise.

Il sera annoncé par trois coups de canon, tirés de la manière suivante : Le 1er : A midi 45 minutes, soit le garde-à-vous ; le 2e, à midi 55 minutes, avant le départ, tout le monde bien en place ; le 3e, signal du départ pour la tête du cortège n. 1.

Tous les autres numéros suivront sans désemparer et à leur tour.

La distance entre chaque numéro du programme devra être de dix mètres, de manière à ce que la séparation soit bien marquée et laisse chaque numéro bien autonome et sans mélange avant ou arrière.

Les signaux en marche seront donnés au moyen de fanions de deux couleurs bien distinctes. Le fanion rouge indiquera l'arrêt. Le fanion vert indiquera la remise en route.

Les fanions devront être levés à bout de bras, soit en avant, soit en arrière, quand ceux qui les portent verront que les autres numéros font le signal et ne pourront être abaissés que dans le cas où ceux qui les précèdent ou les suivent, en auront fait autant et après s'être assurés que le signal a bien été vu.

Le signal d'arrêt ou de départ ne pourra être donné que par les commissaires de parcours, sauf le cas d'accidents sérieux.

Les porteurs devront être bien attentifs à cette manœuvre; c'est la seule qui soit de nature à assurer le libre développement du cortège et éviter les accidents.

La dislocation se fera boulevard Gambetta, aux angles de la rue Pierre-de-Roubaix.— C'est-à-dire que les chars et groupes ne pourront pas quitter le cortège avant d'être arrivés à ce point. — Ensuite ils seront libres de regagner leurs locaux primitifs par la voie qui leur conviendra le mieux. — Les trois aumônières et les quêteurs iront se placer au centre du boulevard sous la protection de la gendarmerie où des instructions leur seront données. Toute la figuration devra avoir quitté les costumes une heure après la dislocation.

⁂

Les commissaires de groupes ont la mission de guider la marche de leur char et de leur personnel. — Ils sont seuls responsables vis-à-vis des commissaires du parcours et du Comité général et ils ont seuls autorité pour commander leur personnel.

Ils porteront un brassard vert au bras droit et devront toujours se trouver à la droite du cortège dans le sens de la marche, de façon à ce qu'on puisse les voir sans être forcé de les rechercher longtemps.

Ils devront avoir à portée de la main un fanion rouge et vert afin de transmettre les signaux avant et arrière avec la plus grande célérité ; ils devront les observer rigoureusement et immédiatement pour assurer une marche la plus régulière possible.

Ils ne devront accorder aucune permission de quitter le cortège, hormis le cas d'absolue nécessité et veiller à ce que la dislocation ne s'opère pas avant l'endroit fixé à ce propos, de façon à ce que le programme soit exécuté en entier.

UN ARRÊTÉ MUNICIPAL

M. le Maire a pris un arrêté dont voici la teneur :

Article 1er. — Le côté droit du boulevard de Beaurepaire, jusqu'au milieu de la chaussée, sera absolument interdit à la circulation le dimanche 31 mai courant, de 10 h. 1/2 du matin à 2 heures de l'après-midi.

Article 2. — Le même jour, mais seulement pendant le passage de la cavalcade, nul véhicule ne pourra être mis en circulation dans l'itinéraire suivant :

Boulevard Beaurepaire, place Faidherbe, rues de Lannoy, Decrème et du Moulin, boulevards de Paris et de Cambrai, rues de Lille, des Arts, de l'Ecole, de Valmenie, du Chemin-de-Fer, de l'Alma, et de la Gare, Grande-Place, devant la Mairie et la Bourse, Grande-Rue, place Nadaud, boulevard de Strasbourg, rues Galvani, d'Audenarde, Pellart et du Collège, place de la Fosse-aux-Chênes, rues de Tourcoing, Jacquard, de France, de l'Alma, Archimède, de Blanchemaille, de la Gare, Grande-Place, rue Neuve et boulevard Gambetta.

Article 3. — La mesure d'interdiction applicable à tout véhicule aura son effet le lundi 1er juin, savoir :

1° A partir de 10 heures du matin, dans l'itinéraire adopté pour l'exhibition des géants des Flandres, mais seulement pendant le passage des dits géants ;

2° A la Grand'Place, de 3 h. 1/2 à 11 heures du soir.

Article 4. — En dehors des heures et des places, boulevards et rues ci-dessus désignés, cette interdiction sera observée, en cas de nécessité, à toute demande du service de la Police.

Article 5. — Tout jet de confetti, de serpentins, etc., sera interdit les 31 mai courant et 1er juin prochain.

LE SERVICE D'ORDRE

En raison de l'affluence énorme de visiteurs qu'attirera la Cavalcade, des mesures d'ordre très importantes et des plus minutieuses ont été prises. En voici le détail :

Deux compagnies d'infanterie seront échelonnées et formeront la haie de chaque côté du cortège pour maintenir la foule sur les trottoirs. Dix gendarmes à cheval, sous la conduite d'un maréchal des logis, prendront la tête du cortège et marcheront à cent mètres en avant de la fanfare du 19e chasseurs à cheval. Entre le piquet de gendarmerie et la fanfare, seront échelonnés 20 gendarmes à pied et 20 agents de police, 12 agents de police escorteront les trois chars-aumônières.

Sur la Grande-Place, le service d'ordre sera assuré par la compagnie des sapeurs-pompiers par 20 gendarmes à cheval, 10 gendarmes à pied et 20 agents.

⁂

Le Comité de la Cavalcade nous demande l'insertion de l'avis suivant :

Les membres du Comité d'organisation de la Grande Cavalcade roubaisienne sont priés d'aller réclamer leur insigne à la Mairie de Roubaix, le samedi 30 mai de 2 à 6 heures du soir.

Ces insignes seront délivrés par M. Truquin, appariteur, aux membres du Comité en échange de leur signature sur une liste d'émargement.

Les insignes qui n'auront pas été réclamés samedi soir, seront confiés à la Commission du parcours, qui en complètera la distribution avant le départ de la cavalcade.

⁂

L'Union Fraternelle des Anciens Soldats Musiciens Français a l'intention d'envoyer une délégation pour offrir une palme à M. Mayeur, chef de musique au 43e de ligne, à son arrivée à Roubaix, dimanche matin.

SAVON LUMINOL, pour Linge et Laine

GAZETTE du NORD

On annonce la mort :

— Au pensionnat des Dames Augustines de Sainte-Marie, rue des Cavaliers, à **BERGUES**, de **Sœur Emmanuel**, ancienne supérieure de l'école d'Oxelaere, fermée par M. Combes en septembre dernier.

Sœur Emmanuel, âgée de 79 ans, était venue à Bergues chercher l'hospitalité pour ses vieux jours.

— A **LILLE**, de **Mlle Mathilde Danchin**, sœur de M. Fernand Danchin, avocat, conseiller général, et de M. Albert Danchin, fabricant, décédée dans sa quarante-huitième année.

Les funérailles auront lieu samedi, à onze heures, en l'église Saint-Michel.

— A **BERGUES**, les funérailles du regretté **Frère Eustache** ont eu lieu mardi, à dix heures du matin, au milieu d'une assistance considérable.

Le deuil était conduit par la famille du défunt et ses confrères de l'école.

La croix était portée par le **Frère Emmanuel**, de l'école d'Hazebrouck.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Léon Chocqueel, F. Hennegrave, tous deux anciens notaires et chevaliers de Saint-Grégoire-le-Grand ; G. Vandenberghe, commissaire-priseur ; G. Cailliau, président de la société Saint-Joseph, et par deux Frères de l'école de Bergues.

Deux groupes d'anciens élèves ont porté successivement le cercueil.

— A **HERLIES** sera célébré, mardi prochain, à dix heures, un obit anniversaire de **M. Maurice Billand** décédé curé de Lambres le 16 mai 1902.

Nous recommandons aux prières les âmes de ces défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Le prix du blé va-t-il augmenter ?

Voici la réponse faite à cette question par M. le **Ministre de l'Agriculture**, dans la séance de mardi dernier, à la Chambre des Députés :

Nous ne craignons pas une hausse excessive. Nous avons la conviction que les cours actuels ne seront pas dépassés, qu'en tous cas ils ne pourront pas l'être sensiblement. Nous croyons plus tôt à la baisse et les cours pratiqués ces jours derniers sur les marchés indiquent que nous semblons être dans le vrai.

Je ne me trompais donc pas en disant, il y a huit jours, à M. Berry, que je croyais plutôt à un tassement des cours. Ces cours, en effet, depuis une huitaine de jours, paraissent s'être alourdis. Le cours de 25 francs, 25 fr. 25 paraît avoir été, en réalité, le cours maximum qui puisse être atteint.

Et cela ? Parce que contrairement à ce qui a été affirmé par des gens intéressés, les greniers de nos cultivateurs — je suis le premier à m'en réjouir — ne sont pas vides. Il reste encore à cette heure des stocks importants qui permettront de faire dans de conditions normales la soudure entre la campagne présente et celle qui va commencer. N'a-t-on pas, au lieu de se plaindre, plutôt le devoir de se féliciter de ce que nos cultivateurs aient conservé encore une partie de leur blé pour profiter des cours plus élevés qui sont pratiqués aujourd'hui. (Applaudissements sur divers bancs).

Ceux qui, avec nous, ont tant engagé nos cultivateurs dans la voie de l'association, de la solidarité, de la prévoyance, grâce auxquelles aujourd'hui il existe déjà sur certains points de notre pays des greniers à blé, des associations de cultivateurs, doivent s'en réjouir avec nous.

C'est par leur entente, par leur esprit de mutualité et avec l'aide du crédit agricole que les agriculteurs ont pu laisser passer les mauvaises années en s'entr'aidant. (Applaudissements).

S'ils avaient opéré comme autrefois, ils auraient jeté sur le marché, en novembre et décembre, des quantités considérables de blé qui auraient avili les cours. Il y aurait eu ainsi une abondance d'offres qui aurait nui à la culture française en dépréciant les prix. Qui donc aujourd'hui oserait se plaindre que cet esprit de prévoyance ait amené nos agriculteurs au contraire à n'offrir leur marchandise qu'au fur et à mesure des besoins de la consommation ?

Les réserves qu'ils avaient été faites leur ont permis en opérant eux-mêmes et directement, en dehors des spéculateurs, d'obtenir des prix plus avantageux. (Nouveaux applaudissements).

Les cours ne sont pas excessifs et nous ne redoutons pas la hausse, à moins — car il faut tout prévoir — que le ciel inclément ne nous prépare une récolte désastreuse. (Mouvements divers).

Machine à Écrire
SMITH PREMIER
Grand Prix Paris 1900
Agence Régionale : 8, place Richebé, LILLE.
Bureau principal : 9, boul. des Italiens, PARIS.

LA QUESTION DU HOUBLON
à la Société d'Agriculture de Bailleul

La Société d'Agriculture de Bailleul s'est réunie lundi matin, à 9 heures, dans une des salles de la mairie de cette ville, pour émettre un vœu en faveur de l'adoption du projet Mougeot, tendant au relèvement des droits sur les houblons.

Les planteurs de houblon ne faisant pas partie de la Société d'agriculture qui avaient été également convoqués à cette réunion, étaient venus fort nombreux.

L'on peut évaluer à plus de 300 personnes le nombre des assistants.

La séance, présidée par M. Hié, président de la Société, maire de Bailleul, assisté de MM. Eugène Cortyl et Denys Becuwe, vice-présidents, a été ouverte à neuf heures précises.

Après une allocution de M. Hié et une conférence très applaudie de M. Jean Plichon, député de Bailleul, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« La Société d'Agriculture de Bailleul,

« Considérant que les droits de douane qui frappent, à leur entrée en France, les houblons étrangers, sont insuffisants pour permettre à nos planteurs de lutter contre la concurrence étrangère ;

« Que cette concurrence s'exerce surtout grâce à la différence du prix de la main d'œuvre en France et dans les autres pays ;

« Que les frais de la main d'œuvre entrent pour une part très importante dans le prix de revient du houblon ;

« Que, les droits n'étant pas compensateurs, la culture du houblon n'est point rémunératrice ;

« Que la preuve en est dans la diminution progressive pour l'ensemble du pays du nombre de cultivateurs qui plantent le houblon ;

« Que l'élévation du droit de douane est nécessaire pour que la culture prenne le parti d'immobiliser des capitaux souvent considérables pour les installations destinées soit à créer les plantations, soit à perfectionner la préparation et la conservation du produit ;

Que les produits français peuvent, sans inconvénient, remplacer les produits belges similaires dont l'importation actuelle est de 7.400 quintaux ;

« Que les houblons allemands de qualités supérieures intéressent une bière de luxe, dont le prix de vente élevé ne subira de ce fait qu'une charge proportionnelle très minime ?

« Que les planteurs ont la conviction que le relèvement des droits n'imposera pas à la brasserie les charges qu'elles semblent redouter ; que s'il était prouvé que cette industrie avait besoin d'un supplément de protection, ils seraient les premiers à s'associer à une demande de relèvement des droits sur les bières étrangères ; ce qu'ils demandent c'est une protection suffisante permettant aux houblons français de prendre la place des houblons étrangers similaires ;

« Émet le vœu que, sur la proposition du Gouvernement, le Parlement majore le droit d'entrée sur les houblons étrangers pour permettre le développement de la culture indigène et l'amélioration de ses produits. »

LA CATASTROPHE D'ARRAS

Les Funérailles des victimes

Vendredi matin, ont eu lieu les obsèques des victimes de la catastrophe.

Le cercueil contenant les restes de Mlle Courcot avait été déposé dans la chapelle de la Citadelle.

La levée du corps a été faite à 10 h. 1/2. Le deuil était conduit par son frère (le marié).

Étaient présents : MM. le général Ryckebusch, chef d'état-major du général Jeannerod, et le capitaine d'Amigny, officier d'ordonnance ; le général de division de Germiny ; le général de brigade Berry ; tout l'état-major de la division d'Arras ; tous les officiers de la garnison ; les colonels d'Or, du 33e ; Gambier, du 3e génie ; Mgr Doublet, chapelain ; M. Duréault, préfet ; M. Buellet, secrétaire général ; les juges du tribunal civil et du tribunal de commerce ; les présidents de ces tribunaux ; MM. Leloup et Eloy-Lévévé, conseillers généraux ; Doutremepuich, président du Conseil d'arrondissement d'Arras ; M. Callard, chef de cabinet du préfet.

MM. Lenglet, maire ; les adjoints Minelle et Rohard, les conseillers municipaux ; les chefs des services départementaux : contributions directes, indirectes et enregistrement, etc. ; le commandant Michelin, de la gendarmerie ; M. Humbert, capitaine de gendarmerie.

La levée du corps a été faite par l'archiprêtre de la Cathédrale.

Le poste de la Citadelle rend les honneurs au passage du corbillard.

Le cortège s'arrête rue des Promenades, 22, pour la levée du corps de Mme Boury. Le deuil est conduit par M. Boury, officier d'administration, par son beau-père et son cousin ; les employés et sous-officiers de l'école du génie font la haie.

Le cortège passe par la place Victor-Hugo, rues Neuve-Saint-Étienne, des Capucins, St-Aubert, place du Théâtre, rue des Murs-St-Vaast.

Il arrive près de la Cathédrale pour la troisième levée de corps. Il s'agit là de Mlle Harduin, rue des Trois-Visages.

Le deuil de Mlle Harduin est conduit par M. Harduin père, M. Lucas et la famille.

L'affluence est énorme.

Les cordons du poêle du cercueil de Mlle Harduin étaient tenus par quatre jeunes filles vêtues de blanc.

Des sapeurs du génie ont transporté les corps depuis l'entrée de l'église jusqu'au catafalque dressé à l'entrée du chœur.

L'archiprêtre de la cathédrale a officié.

M. Bonvarlet, vicaire général, remplaçant l'évêque d'Arras, en tournée de confirmation, a donné l'absoute.

La Société des Chanteurs de Notre-Dame-des-Ardents, la maîtrise de la Cathédrale et les élèves du Grand-Séminaire ont chanté la messe sous la direction de M. l'abbé Delepine.

Après la cérémonie, le cortège s'est rendu au cimetière en passant par la gare, où un fourgon avait été retenu pour le transport du corps de Mme Boury qui sera inhumée dans son pays, en Saône-et-Loire.

Le cortège s'est dirigé ensuite vers le cimetière pour l'inhumation des deux autres victimes.

PÉNIBLE INCIDENT

Un pénible incident s'est produit au moment où les assistants quittaient le cimetière.

Mme Duroux, née Berthe Duhem, dont le mari a été tué accidentellement à la gare d'Achiet, il y a un mois, s'était rendue sur la tombe de son mari.

On entendit un coup de feu et on vit la malheureuse femme chanceler. Elle venait de se tirer un coup de revolver dans la poitrine.

La malheureuse fut conduite en voiture à son domicile. Son état ne paraît pas grave.

ÉTAT DES BLESSÉS
A l'hôpital

Mlle Berthe Salomé donne les plus vives inquiétudes ; la fièvre a augmenté.

M. Courcot reste assez bien.

M. Andriès ne donne lieu à aucune inquiétude immédiate.

Les autres blessés vont relativement bien.

Mme Courcot mère est hors de danger.

Mlle Courcot est toujours agitée, mais rien d'inquiétant dans son état.

M. Courcot, 22 ans, va bien.

M. Gaston Courcot, 15 ans, va très bien. Il n'avait du reste qu'une entorse.

Mme Courcot-Salomé, la mariée, va beaucoup mieux, toutefois, il y a lieu de faire des réserves pour une main qui a été sérieusement brûlée.

M. Salomé père a le moral très affecté, rien à craindre du côté des brûlures.

Mme Salomé, a une légère fièvre.

Mlle C. Levast, situation stationnaire.

Mme Pruvost et Mme Salomé vont bien.

Mme Harduin est dans un état rassurant ; Mme Lucas, sa mère, est en bonne voie de guérison.

M. Vitard va mieux.

PLAGE DE CALAIS
Nouveau Casino de Famille
ouvert du 1er Juin au 5 Octobre

A louer, confortablement meublés, plusieurs jolis châlets situés dans un petit parc à cent mètres de la mer, éclairés à l'électricité et pourvus d'une canalisation d'eau de source. Un grand et beau châlet non meublé, seize places, à louer, à bail, à l'année ou à la saison. De tous ces châlets, magnifique vue sur la mer et sur le port.

S'adresser à M. Bresson-Muller.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Émile-Hippolyte-Joseph ROSE
Propriétaire

Membre du Conseil de Fabrique de la paroisse du Sacré-Cœur, décédé à Lille, le 27 mai 1903, dans sa quatre-vingt-cinquième année, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Église, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister au **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le lundi 1er juin, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lesquin, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard Vauban, 19, à neuf heures trois quarts.

29-30-31.—4158

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 27 mai

Soderhamn, V. all. Ornen, 734, bois. Parisis, du 28

Goole, V. ang. Ralph-Creyke, 436, div. Alibert.

Sorties du 27 mai

Hull, V. ang. Cito, 347, div. Debaeckler.
Aberdeen, V. dan. Nautick, 686, div. Parisis.

du 28

Cardiff, 3-m. it. Lincelles, 709, lège. Gondrand cons.

Toulon, V. Ville-de-Valenciennes, 958, charbon. Hecquet.

BATELLERIE

Ascenseur et Ecluses des Fontinettes
Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Le 27 mai

Trouville, Leduc, charbon. — Alabama, Leduc, briquettes. — Elisa, Clinquart, briquettes. — Cerf, Turpin, sucre. — Zenou, Houtte, briques pour Zuydcoote. — Credo, Russe, charbon. — St-Christophe, Leduc, alcool et divers.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » .95 50 ; En pain n° 1. : .96 50 ; n° 2 : »» ; Cuite 1er jet : 21 75 à »» »». 88 »» »» à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 45 50 à »» »»

Cassel, 28 — Mai. — Fèves 15 .. à 16 .. Avoine 7 .. à .8 .. ; pommes de terre 10 à 12 pois .. .. à .. .. : de 235 blocs de beurre, vendus de 4.30 à 5.40 les 2 k. ; 225 k. 00 beurre en pièces, 1/2 kil., 1.20 à 1.30 ; Œufs, les 26, 1.20 à 2.10 ; Prix moyen du blé : .... ; Taxe du pain : blanc, 40 ./.. biset, .. ./. ; ménage .. ./..

Paris, 28 Mai.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Pas de changement à signaler dans les cours ; la vente est très calme en raffinerie.

On cote les pains 93... à 93.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivant marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 26... à 27... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est très calme ; cours sans variation.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix, cas., rang., logé cart. 5 k.	.96	.96 50
Caisses de 50 à 60 kil.	.96 50	.97
Caisses de 25 à 30 kil.	.97	.97 50
Caisses de 10 kil.	.97 50	.98
Gros déchets	.92	.92 50
Irréguliers	.92	.92 50
Petits déchets	.91	.91 50
Sucres en poudre	.90	.90 50
Semoules (suivant finesse)	.94	.94 50
Glaces	.92	.92 50
Cristallisés extra acquitté	.86 25	.87 25
— en poudre	.87 25	.88 25

LE HAVRE, 29 Mai.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mai	75 50	Septem.	73 ..	Janvier	69 ..
Juin	75 50	Octobre	67 50	Février	61 87
Juillet	74 50	Novemb.	63 25	Mars	61 75
Août	73 63	Décemb.	62 25	Avril	61 62

Tendance calme. — Ventes : ..... balles.

CAFÉS

Mai	30 75	Septem.	31 50	Janvier	32 50
Juin	30 75	Octobre	31 75	Février	32 75
Juillet	31 ..	Novemb.	32 ..	Mars	33 ..
Août	31 25	Décemb.	32 25	Avril	.. ..

Tendance calme. — Ventes : 8.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible		21 ..
Courant		21 ..
Juin		21 25
Juillet		21 50

Saindoux, en francs par 100 kilos. - fermes.

Wilcox, mai		.. ..
— juin	108	.. ..
— juillet	107	.. ..
— août	106 50	.. ..
— septembre	106 25	.. ..
— sept.-déc.	105	.. ..
— novembre	.. ..	.. ..
— décembre	.. ..	.. ..

LAINES

ANVERS, 29 Mai 2 h. 37. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Mai	.. ./..	Novembre	5 25 ./.
Juin	5 30 ./.	Décembre	5 27 1/2
Juillet	5 27 1/2	Janvier	5 25 ./.
Août	5 25 ./.	Février	5 25 ./.
Septembre	5 25 ./.	Mars	5 25 ./.
Octobre	5 25 ./.	Avril	5 25 ./.

calmes. — Ventes : 60.000 balles.

COTONS

NEW-YORK, 28 Avril

Recettes 2.000 balles contre 3.800 en 1902 et 6.800 en 1901. — Total de la semaine : 37.000 balles contre 15.300 en 1902 et 44.900 en 1901.

Marché soutenu.

	27	28		27	28
Mai	11 25	11 26	Novembre	9 53	9 43
Juin	11 23	11 16	Décembre	9 52	9 40
Juillet	11 29	11 23	Janvier	9 52	9 40
Août	10 79	10 67	Février	.. ..	.. ..
Septemb.	10 69	10 62	Mars	.. ..	.. ..
Octobre	9 67	9 56	Avril	.. ..	.. ..

Midding Upland à New-York. 11 70
— New-Orléans . 11 11/16

LIVERPOOL, 29 Mai.

Ventes probables : .4.000 balles.
Marché calme.
Futurs. — Baisse 3 à 6/100.

POUR VOUS PRESERVER DE L'ÉPIDÉMIE qui, depuis quelque temps, fait tant de ravages dans notre région, faites usage quotidien et régulier de l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
très soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le MEILLEUR QUINQUINA.
CE DÉLICIEUX APÉRITIF, qui est uniquement recommandé par le corps médical tout entier, devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au Café, par toutes les personnes soucieuses de leur santé.
Dans tous les Cafés et bons Estaminets, les principales Epiceries et chez les Entrepositaires.
Exiger l'étiquette sur la bouteille, à cause des nombreuses contrefaçons.

Vous souffrez de maux de tête, de pesanteurs d'estomac ; vous avez des insomnies, des migraines, et vous en cherchez la cause : une mauvaise digestion occasionne toutes ces douleurs. Une cuillerée à bouche de Vin Gobert à la Pepsine et à la Diastase, vous guérira complètement. Le flacon 2 fr.
Pharmacie Centrale de Lille, 26, r. Esquermoise

BOURSE DE BRUXELLES

29 MAI 1903	Cours précéd.	Cours dernier
3 °/₀ belge, 1re série	99 75	99 75
Ville d'Anvers 1887	105 50	105 50
Ville de Bruxelles 1886	108 —	108 —
Bruxelles (Mar). 2 °/₀ 1897	89 25	88 50
Ville de Gand 1896	92 —	92 —
Ville de Liège 1897	91 50	91 25
Ville de Tournai 1874	84 —	84 —
Congo (lots à primes)	88 75	88 —
Banque Nationale	4095 —	4075 —
Tramw. Bruxellois	500 —	500 —
Economiques	354 —	— —
Electrique de Gand 4 °/₀	50 —	50 —
Lille	250 —	250 —
Angleur	400 —	399 —
Aciéries d'Anvers	— —	— —
Forges, Acier, de Bruges, 5e	— —	— —
Cockerill	1750 —	— —
Nicolaïeff (chant navals)	161 —	159 —
Providence (forges)	1945 —	1945 —
Providence Russe	105 —	104 —
Amercœur	2230 —	2235 —
Anderlues	878 —	900 —
Bernissart	445 —	449 —
Charbonnages belges	430 —	479 —
Courcelles-Nord	1810 —	1815 —
Espérance B.-Fortune	735 —	735 —
Grande Machine à feu à Deur	3235 —	3210 —
Grand-Mambourg	607 —	— —
Haine St-Pierre. La Hest	255 —	250 —
Houilli. Unies bass. Charl	288 —	288 50
La Haye	1120 —	1110 —
Marchienne (Charbonn)	865 —	— —
Mariemont	2250 —	2605 —
Nord de Charleroi	2650 —	2650 —
Produits au Flénu	4435 —	4300 —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	5685 —	5625 —
Austro-Belge	847 50	846 —
Nebida (libérées)	1025 —	— —
Nouvelle-Montagne	839 50	839 —
Vieille-Montagne	645 —	647 —
Auvelais	440 —	— —
Carrières de Quenast	2275 —	— —
Aistaden (jouissance)	300 —	— —
Dahlbusch	1107 —	1015 —
Saragosse chem. de fer	331 50	332 50
Métropolitain de Paris	618 50	618 —
Rodange	2150 —	— —
Rumelange	1820 —	1830 —
Briansk (tit. de 25)	249 50	— —
Bnièprovienne	1641 —	1668 —
Glaces Belgo-Russes	42 —	— —
Métall. Russo-Belge	1090 —	— —
Taganrog	280 —	275 —

BOURSE DE LONDRES

29 Avril 1903	Cours précéd.	Cours dernier
Consolidés	91 13/16	91 13/16
Extérieure	88 3/4	88 3/4
Turc (série D)	30 1/8	30 1/8
Banque ottomane	14 ./.	13 7/8
Rio Tinto	47 1/4	47 1/4
Consolid. Goldnel	7 1/8	7 1/8
East Rand	7 9/16	7 9/16
Rand mines	10 28/32	10 28/32
Chartered	2 15/16	2 15/16
Robinson Gold	10 1/2	10 1/2

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vanu.

Bourse de Lille

29 MAI 1903	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	119 50	»»» »»
— Rons 1892	495 »»	»»» »»
— — 1893	500 »»	»»» »»
Lille 1860	»»» »»	»»» »»
— 1890	»»» »»	»»» »»
— 1898	»»» »»	»»» »»
— 1899 1/5	»»» »»	»»» »»
Douai 1891	505 »»	»»» »»
— 1895	505 »»	»»» »»
Roubaix-Tourcoing	48 50	»»» »»
— — 1893	500 »»	»»» »»
Roubaix 1893	489 50	»»» »»
Tourcoing 1876	»»» »»	»»» »»
Armentières 1888	510 »»	»»» »»
Valenciennes 1881	500 »»	»»» »»
Amiens	119 »»	»»» »»
Mines de Béthune 1877	470 »»	»»» »»
— Dourges 1894	509 »»	»»» »»
— Drocourt 1894	513 »»	»»» »»
— Escarpelle 1894	521 25	»»» »»
— Marles 1899	515 »»	»»» »»
Ch. de fer Scon. du Nord	»»» »»	»»» »»
Chemin de fer de Cambrai	355 »»	»»» »»
Gaz de Wazemmes 1-8	518 »»	»»» »»
— 3e série	528 25	»»» »»

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1149 »»	»»» »»	1150	»»»
Aniche	1079 »»	1075 »»	1080	1070
Anzin	5386 »»	5390 »»	5400	5380
Azincourt	615 »»	620 »»	620	610
Bully-Grenay	4635 »»	4645 »»	4660	4640
Blanzy	1180 »»	»»» »»	1180 »»	1150
Bruay (vingtième)	618 »»	628 »»	625	620
Bruay (entière)	»»» »»	»»» »»	»»»	»»»
Campagnac	1275 »»	»»» »»	1300	»»»
Carvin (cinquième	430 »»	436 »»	437 »»	435 »»
Carvin (entière)	2139 »»	2140 »»	2150	2140
La Clarence	648 »»	630 »»	635	»»»
Courrières	2790 »»	2790 »»	2800	2780
Crespin	205 50	205 »»	207 »»	205 »»
Douchy	1110 »»	1110 »»	1140	1105 »»
Dourges (centième	259 »»	259 »»	260 »»	256 »»
Dourges (entière)	25325 »»	»»»»» »»	»»»»»	»»»»»
Drocourt 1800	3575 »»	»»»» »»	3650	3560
— 3500	3575 »»	»»»» »»		
Escarpelle	937 »»	»»» »»	950	940
Ferfay	1220 »»	1225 »»	1230	1240
Fresnes	455 »»	»»» »»	485	»»»
Flines-les-Raches	645 »»	»»» »»	645	635
Lens (centième)	657 »»	658 »»	660	650
Liévin	2889 »»	2895 »»	2900	2880
Ligny-les-Aire	610 »»	605 »»	610	600
Marles 30 °/₀	2148 »»	2149 »»	2150	2140
— 70 °/₀	2900 »»	»»» »»	2250	2200
Marly n.	300 »»	»»» »»	300	»»»
Meurchin (5e)	2630 »»	2635 »»	2640	2620
Meurchin (entière	13000 »»	»»»»» »»	13150	13000
Ostricourt	1480 »»	1475 »»	1480	1470
Thivencelles	630 »»	625 »»	630	620
Vicoigne (20e)	1197 »»	»»»» »»	1200	1180
— (entière	23900 »»	»»»»» »»	24000	23500

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	495 »	»»» »»
Verley-Decroix	1840 »	1845 »»
Devilder et Cie	1085	»»» »»
Agence Raquet	187 »»	»»» »»
Banque sp. des val. ind.	»»»	»»»
VALEURS DIVERSES ACTIONS		
Gaz de Wazemmes	515	»»»
Brouta et Cie	625 »»	»»» »»
Saint-Sauveur-Arras	238	»»»
Aciéries de France		»»» »»
Blache Saint-Vaast	3700 »»	»»»
Denain-Anzin	1151	1175
Hauts-Fourneaux S.	380	»»»
Forges Saint-Amand	640	»»»
Soc. Métall. Escaut	490	»»»
Bains Lillois	»»»	»»»
Cie Lilloise	»»»	»»»
Chaudr. du Nord	825	»»»
Forges Durot-Bin	»»» »»	»»» »»
— — 2e série	»»»	»»»
(OBLIGATIONS)		
Bains Lillois	»»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk.	495 »»	»»» »»
Denain-Anzin (O. A. 600)	508 »»	»»» »»
Union linière. (Oblig.)	»»» »»	

Coupons détachés. — *1er mai* : Anzin, 130 fr., payables le 1er Juillet. ; Dourges (action entière), 850 fr. ; Dourges (le centième), brut, 8 fr. 50, net (port.), 7 65 ; Liévin, 80 fr. ; Crédit du Nord, 6 fr. — *10 Mai.* : Marles (payables le 10 juin) 70 0/0, net 74,20. — *15 mai* : Bully-Grenay, 75 fr. ; Vicoigne (action entière), 450 fr. ; Vicoigne (le vingtième), 22 fr. 50.

Coupons annoncés. — *12 juin* : Marles 30 °/₀, 98 fr. 96 ; *30 juin* : (A détacher en Bourse le 1er juin) Aniche, 20 fr. ; Courrières, 35 fr.

FEUILLETON N° 32

LE GROS LOT

Par ROGER des FOURNIELS

— Ne me parles pas des loteries, c'est une taxe et elle ne sert à rien. Si j'avais mis à la Caisse d'épargne tout ce que j'ai dépensé en billets, j'aurais de quoi vivre sans travailler. Au lieu de cela, j'ai gagné le gros lot, mais il ne m'en reste rien, et j'ai trimé dans Paris pendant plus de quatre mois pour rattraper, quoi ? deux pauvres titres de trois cents francs de rente... Vous n'avez jamais pris de billet, vous ?

— Jamais de la vie !... Comme dit notre curé, sur trois millions de personnes qui donnent leurs économies, il y en a trois qui gagnent beaucoup, cinquante presque rien et tout le reste perd son argent.

Et puis voyez-vous, c'est de l'argent trop facilement gagné, ça ne peut pas profiter.

Ces dames causèrent encore fort longt